

ST POL DE LEON

Pêche plaisance. Vers une réglementation drastique?

L'assemblée générale de l'Association des pêcheurs plaisanciers et sportifs de Pempoul (APPSP) s'est tenue, dimanche, au manoir de Kéroulas, sous la présidence de Pascal Grall...

L'assemblée générale de l'Association des pêcheurs plaisanciers et sportifs de Pempoul (APPSP) s'est tenue, dimanche, au manoir de Kéroulas, sous la présidence de Pascal Grall. Ce dernier a présenté le bilan des nombreuses activités festives de l'année écoulée. Un manque de mobilisation François Mével, chargé des relations avec la Fédération nationale des pêcheurs plaisanciers sportifs français, a présenté les différentes commissions en charge des problèmes de la pêche plaisance. Mais il a regretté le manque de mobilisation et de vigilance des pêcheurs à pied, devant les enjeux et les risques d'une réglementation drastique qui se profile. Il a conclu en

confirmant la bonne croissance des effectifs, et en annonçant que la fédération a été entendue dans de nombreux domaines, mais qu'il reste à améliorer sa représentativité dans les structures institutionnelles, et notamment au niveau européen. Après le bilan financier équilibré, présenté par Patrice Chaland, trésorier, l'assemblée s'est achevée par des commentaires sur l'arrivée des tonnages de bars, en criée de Roscoff. «Dans de telles conditions, peut-on raisonnablement se faire imposer des codes de bonne conduite?», a-t-on entendu dans les rangs des pêcheurs plaisanciers. Contact APPSP, tél.02.98.69.09.19.